



Accompagnant(e) Éducatif Petite Enfance Formation en Alternance sur 12 mois



Diplôme d'État délivré par le Ministère de l'Éducation nationale de niveau 3 (CAP). La formation se déroule sur 12 mois en alternance et comprend une grande majorité d'enseignements techniques et professionnels

MODALITÉS DE FORMATION

- ▶ Rythme d'alternance : un équilibre entre **cours à l'école** et **activités en entreprise** (contrat d'apprentissage).
- ▶ Cours dispensés par des intervenants professionnels du secteur d'activité.
- ▶ Corrélation entre les cours et l'activité de l'entreprise d'accueil.
- ▶ **Validation du diplôme** par un examen comportant des épreuves écrites et orales.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le **CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE** est le premier niveau de diplôme pour exercer dans la petite enfance.

Avec plus de 700 000 naissances en France chaque année, le secteur de la petite enfance ne cesse de créer de la demande de personnes qualifiées.

Grâce à ce diplôme, le titulaire, professionnel de l'accueil et de la garde des jeunes enfants contribue à l'éveil et la socialisation des enfants âgés de 0 à 6 ans.

Il les aide à acquérir leur autonomie et participe à leur développement affectif et intellectuel. Il réalise des activités de soins quotidiens et assure l'entretien des espaces de vie et des équipements ■

ADMISSION

MODALITÉS DE SÉLECTION

Étude du dossier et entretien, la candidature doit s'inscrire dans un véritable projet professionnel.

Le candidat(e) devra trouver une structure. Pour cela, il bénéficiera d'un réel accompagnement d'**Ecosup Santé**.

PRE - REQUIS

- Âgé(e) d'au moins de 18 ans.
- Avec ou sans diplôme.
- Avoir un projet ou une expérience dans la petite enfance.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

LE TITULAIRE DU CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE EXERCE :

- En école maternelle : **CLAE** (centre de loisirs associé à l'école)
- En **EAJE** (établissement d'accueil du jeune enfant) : multi-accueil, crèche collective, halte - garderie
- En **ACM** (accueil collectif des jeunes mineurs)
- En **MAM** (maison d'assistants maternels)
- Au domicile des parents
- A son domicile (en libéral, en crèche familiale)

MODULES D'ENSEIGNEMENT

Les cours se déroulent de septembre à juin. De **12 mois en alternance, 450 heures en centre de formation**
Quand l'étudiant(e) n'est pas à l'école, il apprend en entreprise.

Unité Professionnelle 1 : **ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT**

- ▶ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- ▶ Adopter une posture professionnelle adaptée
- ▶ Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- ▶ Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- ▶ Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- ▶ Appliquer les protocoles liés à la santé

Unité Professionnelle 2 : **EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL COLLECTIF**

- ▶ Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- ▶ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- ▶ Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- ▶ Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

Unité Professionnelle 3 : **EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL INDIVIDUEL**

- ▶ Organiser son action
- ▶ Négocier le cadre de l'accueil (attentes des parents, projet d'accueil, cadre organisationnel et conventionnel)
- ▶ Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- ▶ Élaborer des repas (concevoir, préparer et servir des repas en milieu familial)

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL


- ▶ Français
- ▶ Histoire et Géographie
- ▶ Mathématiques
- ▶ Sciences physiques et chimiques

Attention : les étudiant(e)s titulaires d'un BAC (pro, technologique, général), CAP, BEP ou autre diplôme de niveau V sont dispensé(e)s des matières générales sur présentation du diplôme et/ou bulletin de notes.



EXAMEN

ÉPREUVES	Unités	Coefficient	Forme	Durée
Accompagner le développement du jeune enfant + PSE	U1	7	Écrit et Oral	1h25
Exercer son activité en accueil collectif	U2	4	Écrit	1h30
Exercer son activité en accueil individuel	U3	4	Oral	2h00

NOUS TROUVER

 **ECOSUP CAMPUS**
17 Place Charles et Albert Roussel
59200 TOURCOING

NOUS CONTACTER

 03.20.70.06.06
 accueil@ecosup-campus.fr



POURSUITES D'ÉTUDES

- Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM).
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP).
- Bac Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP).

ECOSUP
 **SANTÉ**

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE